

CERTIFICATE

La société

CREPIN PETIT SN
4 rue du Général Leclerc
80370 BERNAVILLE, FRANCE

est autorisée, selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® et le rapport d'essais **20-01904, 20-02981**, à utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX®

OEKO-TEX®
CONFIDENCE IN TEXTILES
STANDARD 100
CQ 928/5 IFTH



Testé substances nocives
www.oeko-tex.com/standard100



pour les articles suivants:

Boutons et accessoires commercialisés sous les marques « CREPIN PETIT » et « AURA BUTTONS » en :

- polyester blanc écreu ou teint pièce et polyamide blanc écreu ou teint pièce
- Bois, corne et corozo naturel
- laiton, avec ou sans parties polyamide noir, recouvert par galvanoplastie avec ou sans zapon : éco vieilli clair ou foncé, éco nickel normal ou mat, argent vieilli,
- cuivre, avec ou sans parties polyamide noir, recouvert par galvanoplastie avec ou sans zapon : éco noir, éco vieilli,
- zamak, pouvant être recouvert par galvanoplastie dans les coloris suivants : doré, canon de fusil, « nickel » vieilli, laiton vieilli, cuivre ancien et argent vieilli, nickel free, pouvant être brillant ou mat, pouvant être recouverts de zapon.

Avec ou sans émail coloré (sur la base de 8 colorants), vernis translucide ou coloré ou vernis gomme.

Elaborés pour partie à partir de matières premières déjà certifiées selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX®.

Les résultats des contrôles effectués selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® Annexe 4, **classe de produit I**, ont été réalisés sur les articles susnommés et démontrent qu'ils respectent les exigences de l'écologie humaine du STANDARD 100 by OEKO-TEX®, actuellement définies dans l'Annexe 4 pour les articles pour bébés.

Les articles certifiés satisfont aux exigences de l'Annexe XVII de REACH (y compris l'utilisation de colorants azoïques, la libération du nickel, etc), à l'exigence américaine concernant la teneur en plomb totale dans les articles pour enfants (CPSIA ; à l'exception des accessoires fabriqués à partir de verre) ainsi qu'à la norme chinoise GB 18401:2010 (les exigences d'étiquetage n'ont pas été vérifiées).

Le titulaire de ce certificat, s'est engagé par une déclaration de conformité selon l'ISO 17050-1, d'utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX® uniquement sur les articles conformes à ceux initialement testés. La conformité est vérifiée par des audits.

Le certificat CQ 928/5 est valable jusqu'au 31.07.2021

Lyon, 04.12.2020

Richard MARTINETTI
Responsable Service Certification OEKO-TEX®

